



CPU-CNRS

# *Ma thèse en 180 secondes*

## *Édition 2022*

### **Cahier des membres du jury**

*(document adapté des recommandations rédigées par l'ACFAS)*

**Contacts :**

**CPU**

Marine LOPES  
Chargée de communication  
103 Boulevard Saint-Michel  
75005 Paris  
Tél. 01 44 32 90 05  
Email : [marine.lopes@cpu.fr](mailto:marine.lopes@cpu.fr)

**CNRS**

Jonathan RANGAPANAIKEN  
Chargé de communication  
3 rue Michel Ange  
75794 Paris cedex 16  
Tél. 01 44 96 48 48  
Email : [jonathan.rangapanaiken@cnrs.fr](mailto:jonathan.rangapanaiken@cnrs.fr)



## Table des matières

I - Présentation générale .....	3
1. Qu'est-ce que c'est? .....	3
2. Les prix.....	3
II - Rôle du jury et évaluation des candidats .....	4
Critères d'évaluation .....	4
Déroulé de la prestation et conditions particulières.....	5
III – Modalités de l'évaluation et des délibérations .....	5
1. Rencontre préparatoire.....	5
2. Membres du jury .....	6
IV - Coordonnées .....	6

Dans ce document l'emploi du masculin pour désigner des personnes n'a d'autres fins que celle d'alléger le texte.

Merci d'avoir accepté d'être membre du jury pour le concours *Ma thèse en 180 secondes*.  
Ce document résume les points importants concernant l'évaluation des candidats.

## I - Présentation générale

### 1. Qu'est-ce que c'est?

Le concours *Ma thèse en 180 secondes* est inspiré du concours *Three minute thesis* (3MT<sup>MC</sup>) qui a eu lieu pour la première fois en 2008 à l'Université du Queensland, en Australie.

Le concours québécois est le premier du genre en langue française et existe depuis 2012.

Porté en France pour sa cinquième année consécutive par la CPU et le CNRS, le concours *Ma thèse en 180 secondes* permet à des **doctorants** en cours de thèse ou docteur de l'année universitaire précédente de présenter leur sujet de recherche en termes simples à un auditoire profane et diversifié. Chaque participant doit faire, en **trois minutes**, un exposé clair et surtout convaincant autour de son projet de recherche.

**Chaque année, un appel est lancé à l'ensemble des regroupements universitaires et universités de France pour participer au concours qui se décompose en quatre temps :**

- 1) Une **finale régionale** (au sein des universités et regroupements universitaires) permettra de désigner deux lauréats par regroupement universitaire pour la demi-finale du concours.
- 2) Une **demi-finale** nationale sera organisée pour sélectionner les 16 candidats qui participeront à la finale nationale.
- 3) La **finale nationale** déterminera le doctorant représentant du pays pour la dernière étape.
- 4) La **finale internationale, organisée à l'automne 2022 à Montréal**, regroupera les lauréats des différents pays participants au concours (1 lauréat par pays).

### 2. Les prix

Lors des trois grandes phases de sélection (finale régionale, finale nationale et finale internationale) des prix seront remis par les organisateurs et/ou les membres du jury :

- Pour la finale régionale, au maximum trois prix du jury (1<sup>er</sup> prix, 2<sup>e</sup> prix et 3<sup>e</sup> prix).
- Pour les finales nationale et internationale, trois prix du jury (1<sup>er</sup> prix, 2<sup>e</sup> prix et 3<sup>e</sup> prix).

Un prix du public sera également être remis après décompte des votes du public présent lors de la phase de sélection. L'obtention d'un des prix du jury est cumulable avec celui du prix du public.

Un prix des internautes sera également décerné par le public présent en ligne lors de la finale nationale et la finale internationale. Les regroupements pourront également mettre en place ce vote des internautes sous réserve que le vote soit réalisé dans des conditions optimales (un internaute ne pouvant voter qu'une fois et uniquement pour un candidat). Le prix des internautes est indépendant du prix du public.

L'obtention du 1<sup>er</sup> prix du jury ou du prix du public (ou du 2<sup>ème</sup> prix du jury dans le cas où le 1<sup>er</sup> prix est identique au prix du public) permet aux candidats d'accéder à la demi-finale du concours. Seule l'obtention du 1<sup>er</sup> prix du jury lors de la finale nationale permet l'accès à la finale internationale.

## II - Rôle du jury et évaluation des candidats

Le rôle du jury, quel que soit le niveau de compétition, est de faire ressortir le/la candidat(e) qui l'aura le plus convaincu et qui représentera les valeurs du concours. Ma thèse en 180 secondes et plus largement la diversité des acteurs de la recherche.

### Critères d'évaluation

Les membres du jury des finales régionales, nationale et internationale se baseront sur les critères suivants pour évaluer les candidats :

#### 1. Talent d'orateur

- Le participant a-t-il démontré des qualités d'orateur et a-t-il fait preuve d'éloquence, de justesse de ton ?

Voici quelques critères : Voix claire, présentation rythmée, justesse du ton utilisé, présence sur scène, interaction avec le public, enchaînement des idées...

- La personnalité du candidat : discours naturel, passionné, retour sur expériences

#### 2. Médiation du sujet

- Le participant a-t-il utilisé une narration adéquate à la compréhension des contextes, enjeux et éventuels résultats de ces recherches ?

- Spécificité et/ou originalité de son travail de thèse (Attention aux présentations trop vagues ne faisant référence qu'à la thématique du sujet de thèse).

- la diapositive apporte-t-elle une plus-value à la médiation du sujet ? (si utilisée)

#### 4. Coup de cœur

- Point particulièrement marquant lors de la présentation du doctorant.

## Déroulé de la prestation et conditions particulières

- Les participants ont 180 secondes pour présenter leur projet de recherche de doctorat et expliquer comment la recherche est menée.
- Le chronomètre doit effectuer le décompte en partant de 180 secondes, jusqu'à 0 ;
- Quand le participant est prêt à commencer, il l'indiquera à la personne gardienne du temps par un petit signe préalablement établi avec le maître du temps. Le signe de lancement est identique à tous les candidats. Les mots d'introduction seront considérés dans le temps de communication.
- Le chronomètre ne pourra être remis à zéro (même si le participant a un trou de mémoire, s'il s'aperçoit qu'il a fait une erreur ou s'il estime qu'il n'était pas prêt), sauf en cas de problème technique majeur, défini ci-après ;
- Un problème technique majeur correspond par exemple à un micro qui ne fonctionne pas, une diapositive qui ne s'affiche pas, le chronomètre qui ne démarre pas. Dans ce cas, l'animateur devra interrompre la compétition et le participant sera autorisé à recommencer sa prestation, une fois le problème technique réglé. Le participant ne sera pas autorisé à interrompre lui-même sa présentation.
- Un signal suffisamment reconnaissable (sonore ou visuel) indiquera quand les 180 secondes seront écoulées et quand la diapositive « stop » du chronomètre s'affichera (aucune seconde de tolérance ne sera accordée). Dans le cas où le candidat dépasse les 180 secondes, il aura le choix : soit il décide de continuer sa prestation et se disqualifie de la compétition, soit il décide de ne pas terminer sa présentation et donc d'être toujours admissible à la compétition. La décision du jury est sans appel.

## III – Modalités de l'évaluation et des délibérations

Les délibérations des membres du jury n'excéderont pas **30 minutes** afin que les membres du jury restent sur leurs premières impressions, de ne pas faire trop attendre le public qui assistera à la compétition et risquer ainsi des défections au moment de l'annonce des résultats.

Une personne de l'organisation pourra être présente lors de la délibération du jury afin de veiller au bon respect des critères de sélection et de répondre aux questions du jury si nécessaire.

### 1. Rencontre préparatoire

Étant donné que les membres du jury disposeront de trois minutes seulement pour prendre des notes à chaque prestation et que le temps alloué aux délibérations est relativement court, le jury peut se réunir avant la compétition afin de discuter du déroulement des évaluations et des délibérations.

Nous conseillons fortement qu'une personne de l'organisation accompagne le jury tout au long de la finale et de sa délibération.

## 2. Membres du jury

Il est **fortement conseillé** que le jury soit équitablement constitué de représentants de la communauté scientifique et de la culture scientifique, du monde artistique, du monde économique et des médias. La composition du jury est à charge du comité organisateur régional pour les finales des regroupements et national pour la demi-finale et finale française.

En cas de conflit d'intérêt (par exemple si l'étudiant d'un membre du jury participe au concours), le juge doit le déclarer à l'ensemble des membres du jury, mais pourra néanmoins évaluer l'ensemble des présentations.

## IV - Coordonnées

Dans le cadre de votre participation au concours interne des regroupements universitaires, veuillez prendre contact avec la personne chargée de la compétition dans votre établissement.

Pour tout autre renseignement, veuillez prendre contact avec :

### **CPU**

Marine LOPES

Chargée de communication

103 Boulevard Saint-Michel

75005 Paris

Tél. 01 44 32 90 05

Email : [marine.lopes@cpu.fr](mailto:marine.lopes@cpu.fr)

### **CNRS**

Jonathan RANGAPANAÏKEN

Chargé de communication

3 rue Michel Ange

75794 Paris cedex 16

Tél. 01 44 96 48 48

Email : [jonathan.rangapanaiken@cnrs.fr](mailto:jonathan.rangapanaiken@cnrs.fr)